EssilorLuxottica

EssilorLuxottica announces launch of share buyback program

Charenton-le-Pont, France (17 June 2022 - 7:00 am) – EssilorLuxottica announces the launch of a share buyback program reflecting the Group's confidence in its value creation and long-term prospects.

With a view to implementing this share buyback program, EssilorLuxottica has granted a mandate to an investment services provider for the purchase of up to 2,500,000 EssilorLuxottica shares, depending on market conditions, over a period starting from today, 17 June 2022, up until 31 August 2022 included.

The shares so acquired are intended to be awarded or transferred to employees and corporate directors of EssilorLuxottica and affiliated companies, especially in the context of profit-sharing plans, bonus and performance share awards, stock option plans, and employee share ownership plans.

EssilorLuxottica launches this share buyback program in accordance to the 14th resolution approved by the Annual General Meeting of 25 May 2022, during which the Company was granted the right to purchase its own shares during the 18 months that followed the Annual General Meeting, for an amount representing up to 10% of its share capital and for a price per share not exceeding Euro 200.

A description of this share buyback program is available as an appendix to this press release as well as here.

EssilorLuxottica

APPENDIX

(only available in French)

EssilorLuxottica
Société anonyme au capital de 79.672.548, 24 euros
Siège social : 147 rue de Paris - 94420 Charenton-le-Pont
712 049 618 RCS Créteil
(la **Société**)

Descriptif du programme de rachat d'actions

Charenton-le-Pont, France (16 juin 2022) – Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement 596/2014, de l'article 2 du règlement délégué 2016/1052 et de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme a été approuvé par l'Assemblée générale mixte du 25 mai 2022 et est mis en œuvre sur la base d'une décision du Conseil d'administration. Ce programme présente les caractéristiques suivantes :

- **Titres concernés** : actions ordinaires.

- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de réalisation des achats étant entendu que la Société ne pourra en aucun cas détenir plus de 10 % de son propre capital social.

- **Prix maximum d'achat** : 200 euros par action (hors frais d'acquisition) sachant que les prix et nombre d'actions indiqués précédemment seront ajustés le cas échéant en cas d'opérations sur le capital social.

- **Montant maximal du programme** : 8 852 505 360 euros.

- **Modalités des opérations** : ces achats d'actions pourront être payés et effectués par tous moyens et notamment sur tout marché réglementé, libre ou de gré à gré et sur tout système multilatéral de négociation (y compris par rachat simple, par instruments financiers ou produits dérivés, par la mise en place de stratégies optionnelles). Ces opérations pourront être réalisées sous forme de blocs de titres pouvant atteindre la totalité du programme de rachat d'actions

- L'Assemblée générale a décidé que ces achats pourront être réalisés en vue de :
  - ✓ leur attribution ou cession aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi française ou étrangère, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, d'attributions d'actions gratuites et d'actions de performance, d'attribution d'options d'achat au titre des plans de stock-options, de tous plans d'actionnariat des salariés (plan d'épargne entreprise ou tout plan similaire, le cas échéant, régit par une réglementation étrangère) ;
  - ✓ leur annulation par voie de réduction de capital social (notamment en compensation de la dilution créée par l'attribution gratuite d'actions de performance, par l'exercice d'options de souscription d'actions par le personnel et les dirigeants du Groupe et les augmentations de capital réservées aux salariés) ;
  - ✓ la couverture de titres de créances convertibles ou échangeables en actions de la Société, par achat d'actions pour livraison (en cas de livraison de titres existants lors de l'exercice du droit à conversion), ou par achat d'actions pour annulation (en cas de création de titres nouveaux lors de l'exercice du droit à conversion) ;

- ✓ l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme au Règlement Délégué (UE) n° 2016/1052 de la Commission du 8 mars 2016 complétant le Règlement (UE) n° 596/2014 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation ;
- ✓ la remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans la limite de 5 % du capital ;
- ✓ la mise en œuvre de toute pratique de marché admise qui viendrait à être reconnue par la réglementation ou l'Autorité des marchés financiers ou pour tout autre objectif permis conformément au droit applicable.

- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale mixte du 25 mai 2022, soit jusqu'au 24 novembre 2023 inclus.

La présente publication est disponible sur le site de la Société ici.

Contacts

Giorgio Iannella
Head of Investor Relations
E ir@essilorluxottica.com

Marco Catalani
Head of Corporate Communications
E media@essilorluxottica.com

About EssilorLuxottica

EssilorLuxottica is a global leader in the design, manufacture and distribution of ophthalmic lenses, frames and sunglasses. Formed in 2018, its mission is to help people around the world to see more and be more by addressing their evolving vision needs and personal style aspirations. The Company brings together the complementary expertise of two industry pioneers, one in advanced lens technology and the other in the craftsmanship of iconic eyewear, to set new industry standards for vision care and the consumer experience around it. Influential eyewear brands including Ray-Ban and Oakley, lens technology brands including Varilux and Transitions, and world-class retail brands including Sunglass Hut, LensCrafters, Salmoiraghi & Viganò and GrandVision are part of the EssilorLuxottica family. EssilorLuxottica has approximately 180,000 employees. In 2021, the Company generated consolidated *pro forma* revenue of Euro 21.5 billion. The EssilorLuxottica share trades on the Euronext Paris market and is included in the Euro Stoxx 50 and CAC 40 indices. Codes and symbols: ISIN: FR0000121667; Reuters: ESLX.PA; Bloomberg: EL:FP. For more information, please visit www-essilorluxottica.com .